


<p style="text-align: center;"><b>DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE</b> ----- <b>Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Séance du 23 Juillet 2020</b></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; float: right; margin-top: 10px;"> <small>Envoyé en préfecture le 30/07/2020 Reçu en préfecture le 30/07/2020 Affiché le  ID : 074-200070852-20200723-CC_116_2020-DE</small> </div>
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 39 Présents : 33 Suppléant : 1 Absents : 2 Pouvoirs : 3 Votants : 37 Pour : 37 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p><b>N° CC 116/2020</b></p>	<p>L'an <b>deux mille vingt</b>, le vingt-trois juillet à <b>vingt heures</b>, le Conseil Communautaire Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de Pays à Seyssel Haute-Savoie, sous la présidence de <b>Monsieur Paul RANNARD</b>.</p> <p><b>Date de convocation</b> : 17 Juillet 2020</p> <p><b>Présents</b> : Mesdames Sophie COLAS, Laetitia COCATRIX, Sylvie TARAGON, Carole BRETON, Ségolène BERTHOD-ROUPIOZ, Marie-Christine GLANDUT, Florence POZZO, Carole ETTORI, Corinne GUISEPPIN, Carine DUVERNOIS. Messieurs Rémi PONCET, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Philippe JACQUESON, Emmanuel GEORGES, Hervé BOUËDEC, Christian VERMELLE, Patrick CHAPEL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Didier CLERC, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, David BANANT, Vincent DUTOIT, Jérémie COURLET, Alain LAMBERT, Gérard LAMBERT, Gilles CALLET, Gilles PILLOUX, François SEVE, Jean-Yves MÂCHARD.</p> <p><b>Pouvoirs</b> : Sandrine TASSET donne son pouvoir à Patrick CHAPEL, Bernard THIBOUD donne son pouvoir à Paul RANNARD, Michel BOTTERI donne son pouvoir à Corinne GUISEPPIN.</p> <p><b>Suppléant</b> : Georges CANICATTI représenté par Christophe COMÉ</p> <p><b>Absents</b> : Frédérique AURELLE, Pascal COULLOUX</p> <p>Monsieur Didier CLERC est désigné secrétaire de séance</p>

**OBJET : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – Désignation de délégués pour le COPIL de l'étude agricole en partenariat avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc.**

Vu les statuts de la Communauté de Communes (CC) Ussets et Rhône et notamment son article 4-1-2,  
Vu la délibération n°CC 03/2019 du 15 janvier 2019 portant sur une étude agricole en lien avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc,  
Vu le projet consistant à favoriser une gestion durable de l'espace agriculture sur le territoire de la Communauté de Communes Ussets et Rhône, déposé en Comité Leader d'Ussets et Bornes le 5 décembre 2018.

Considérant la CC Ussets et Rhône est volontaire pour soutenir l'agriculture de son territoire et notamment à travers des axes forts, identifiés en partenariat avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, que sont les transmissions d'exploitations agricoles et le foncier.

Considérant que cette étude pluriannuelle, sur trois ans, est financée à hauteur de 64 % par le Contrat Leader d'Ussets et Bornes.

Considérant que cette étude est suivie via un Comité de pilotage (COPIL).

Le Vice-président propose de désigner 4 délégués titulaires au COPIL de cette étude agricole.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré décide de :**

**DÉSIGNE** au Comité de pilotage de l'étude agricole les délégués titulaires suivants : Jérémie COURLET, Jean-Paul FORESTIER, Bernard REVILLON, Christian VERMELLE.

**NOTIFIE** cette délibération à la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.*

*Ont signé au registre des délibérations les membres présents.*

**Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Paul RANNARD**



*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.*